

Département
Des ARDENNES

=====
ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 15.11.2023
Convocation faite
Le 31.10.2023

Délibération
N°2023-11-186

Décision Modificative n°2
Budget Principal (annexe)

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 07 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (à partir du point n°2023-11-181), Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-11-181 et à partir du point n°2023-11-183), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Pascal GILLAUX (jusqu'au au point n°2023-11-180), M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M^{mes} Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2023-11-180 et au point n°2023-11-182), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu sa délibération n°2023-04-071 du 11 avril 2023 approuvant le Budget Principal de la Communauté pour 2023,

Vu sa délibération n°2023-07-122 du 05 juillet 2023 approuvant la Décision Modificative n°1 sur le Budget Principal 2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances, à l'unanimité, réunie le 06 novembre 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la Décision Modificative n°2 du Budget Principal de la Communauté 2023, présentée comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP+DM	DM 2	Intitulé	BP+DM	DM 2
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante		2 453 790,00			
c/657364 : « Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial	4 999 878,72	2 453 790,00			
023 Virement à la section d'investissement	6 487 755,45	-2 453 790,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulé	BP+DM	DM 2	Intitulé	BP+DM	DM 2
Chapitre 041 : Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	Chapitre 041 : Immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00
c/2313 : Constructions		50 000,00	c/238 : Constructions		50 000,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	5 245 000,00	-2 453 790,00			
c/2313 : Constructions					
Op. 0602201 ARDENITY Désamiantage Démolition	200 000,00	152 000,00			
Op. 0602201 ARDENITY Désamiantage Démolition	31 416,00	4 500,00			
c/2315 : Installations techniques					
Op 1908201 Recherches en Eaux Minérales	2 000 000,00	-2 000 000,00			
Non Individualisé	1 269 968,65	-610 290,00	021 : Virement de la section de fonctionnement	6 487 755,45	-2 453 790,00
TOTAL		-2 403 790,00	TOTAL		-2 403 790,00

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

